

ORGANISME DE BASSINS VERSANTS DES RIVIÈRES DU LOUP ET DES YAMACHICHE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Liste des résolutions 2020 - 2021		Suivi	Date réalisation
CA-2020-10-22-01	D'adopter le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 11 juin 2020.	Réalisé	22-oct-20
CA-2020-10-22-02	D'adopter le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 14 juillet 2020.	Réalisé	22-oct-20
CA-2020-10-22-03	D'adopter le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 17 septembre 2020.	Réalisé	22-oct-20
CA-2020-10-22-04	D'adopter le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 17 septembre 2020 (après AGA).	Réalisé	22-oct-20
CA-2020-20-22-05	D'entériner toutes les actions de la permanence contenues dans les journaux des activités de la permanence pour les mois de juin à septembre 2020, incluant les signatures des contrats et d'ententes qui sont indiquées dans les journaux des activités et respectant les politiques internes.	Réalisé	22-oct-20
CA-2020-20-22-06	D'entériner les chèques 2 848 et 2 849, les retraits directs, transferts, paiements de factures et remises gouvernementales entre le 1er mars 2020 et le 30 septembre 2020.	Réalisé	22-oct-20
CA-2020-10-22-07	De remercier les membres du conseil d'administration de la Caisse Desjardins de l'Ouest de la Mauricie ainsi que les membres du personnel impliqué (Mmes Sylvie Desaulniers, Marie-Christine Hudon et Anic Alarie) dans le dossier de la vente du bâtiment situé au 780, rue Saint-Joseph à Saint-Barnabé ainsi que pour la contribution majeure dans le cadre du Fonds d'aide au développement du milieu. Cette acquisition permettra à l'Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche de poursuivre son développement afin de mettre en œuvre une gestion durable à l'échelle des bassins versants de cette richesse commune qu'est l'eau.	Réalisé	26-oct-20
CA-2020-10-22-08	De remercier les membres du conseil municipal de la municipalité de Saint-Barnabé pour leur soutien à l'Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche dans le dossier de l'acquisition du bâtiment situé au 780, rue Saint-Joseph à Saint-Barnabé. Ce soutien permettra à l'Organisme de bassins versants des rivières du Loup et des Yamachiche de poursuivre son développement afin de mettre en œuvre une gestion durable à l'échelle des bassins versants de cette richesse commune qu'est l'eau.	Réalisé	26-oct-20
CA-2020-10-22-09	D'adopter que l'OBVRLY devienne membre régulier du Pôle d'économie sociale Mauricie et de déléguer M. Francis Clément, directeur général, comme représentant de l'Organisme.	Réalisé	23-oct-20
CA-2020-10-22-10	D'autoriser Francis Clément à effectuer les démarches nécessaires pour que l'OBVRLY adhère au réseau Our Living Waters.	Non réalisé	À venir en janvier 2021

CA-2020-10-22-11	D'autoriser Francis Clément à signer l'entente de partenariat avec la Fondation Trois-Rivières Durable concernant l'acquisition de la propriété située au lot 1 775 540 du cadastre du Québec.	Réalisé	25-nov-20
CA-2020-10-22-12	D'autoriser Francis Clément à signer tous les documents légaux et administratifs nécessaires afin de recevoir le don du terrain situé sur le lot 1 755 540 du cadastre du Québec.	Non réalisé	À venir en janvier 2021
CA-2020-10-22-13	D'adopter la Politique éditoriale.	Réalisé	22-oct-20
CA-2020-10-22-14	D'adopter le Plan de communication 2020-2023.	Réalisé	22-oct-20
CA-2020-10-22-15	D'autoriser les membres du personnel, sur une base volontaire, à travailler jusqu'à 40 heures par semaine (heures payées) de janvier à mars 2021 dans le respect du budget 2020-2021 de l'Organisme et de mandater Francis Clément pour en assurer le suivi.	Réalisé	26-oct-20
CA-2020-10-22-16	De créer le comité d'appréciation du rendement de la direction générale avec la composition suivante : M. Pierre Deshaies, Mme Diane Rivard ainsi que M. Guy Vachon. De procéder à l'évaluation de la direction générale par questionnaire électronique ou papier, aux choix des administrateurs(trices) et employé(e)s, en acheminant les questionnaires avant le 30 novembre 2020 pour un retour au plus tard le 18 décembre 2020.	Réalisé	22-oct-20
CA-2020-10-22-17	Une motion de remerciements pour les mois d'août à septembre 2020 est faite à M. Francis Clément ainsi qu'aux employé(e)s pour leur adaptation aux changements dus au déménagement des bureaux.	Réalisé	22-oct-20